Des enveloppes bonifiées, fermées et dédiées afin d'améliorer les conditions de travail des conductrices et des conducteurs de véhicules scolaires

CONSIDÉRANT l'importance du service de transport scolaire qui permet à plus de 520 000 élèves de se rendre à l'école quotidiennement ;
CONSIDÉRANT qu'il y a actuellement une pénurie de main-d'œuvre de conductrices et de conducteurs d'autobus scolaire et que cela est principalement dû aux mauvaises conditions de travail ;
CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de continuer à offrir un service de qualité aux élèves et à la population en assurant la pérennité du transport scolaire ;
CONSIDÉRANT que le financement provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS) ne permet pas aux commissions scolaires de consentir aux transporteurs des contrats leur permettant d'offrir à leurs salarié-es des conditions de travail décentes qui correspondent à l'importance de leurs responsabilités ;
CONSIDÉRANT les conclusions du rapport final du Comité d'évaluation de l'emploi de conductrice ou conducteur de véhicule de transport scolaire publié le 27 avril 2015 ;
CONSIDÉRANT que le gouvernement reste muet face aux conclusions de ce rapport qui a évalué la hauteur du salaire qui devrait être versé aux conductrices et aux conducteurs de véhicule scolaire.

Nous soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'augmenter le financement du transport scolaire en allouant aux commissions scolaires des enveloppes bonifiées, fermées et dédiées afin d'améliorer les conditions de travail des conductrices et des conducteurs de véhicules scolaires.

Nom	Adresse	Signature

Veuillez retourner à l'adresse suivante : Confédération des syndicats nationaux, 1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5